

Le 23/09/2014

DECLARATION LIMINAIRE CTL du 23 septembre 2014

Monsieur le Président,

Agression verbale et physique à Marseille, agression verbale (et dégradation de matériel) à Grenoble, incident à Sallanches, après l'agression dans l'Hérault il y a peu et le CFP de Morlaix incendié vendredi dernier, les difficultés se multiplient dans les accueils.

Crise économique et sociale, sollicitations grandissantes (effets de certaines mesures fiscales qui conduisent à des hausses d'impôts pour des contribuables modestes, demandes de délais), effet cumulé des envois concomitants des avis IR, TH et TF, il n'y a plus aucun répit dans les accueils des Finances Publiques !

Ainsi à Nancy, ce sont plus de 300 usagers qui se présentent quotidiennement à l'accueil commun de la Cité Administrative.

De surcroît, certaines mesures dites de simplifications (restriction des paiements en espèces, relances massives par messagerie, confusions sur l'affichage portail des taxes foncières pour les nu-propriétaires, ...) génèrent finalement plus de difficultés que de solutions.

Les agents des Finances Publiques sont en première ligne face au mécontentement des usagers, exacerbés par le contexte d'actualité, notamment le comportement fiscal intolérable d'un membre du gouvernement. L'administration a immédiatement et totalement fait son travail de contrôle, de taxation et de recouvrement, mais ce sont bien les agents, eux-mêmes soumis à des obligations déontologiques drastiques, qui deviennent injustement l'exutoire de la colère et du ressentiment des usagers !

La détérioration des conditions de travail constatée ces dernières années dans l'ensemble des services, et notamment à l'accueil, se traduit concrètement dans le tableau de veille sociale.

Solidaires Finances Publiques, aux côtés des agents, continuera d'agir pour que ces situations cessent.

Le signalement systématique à la Direction et au CHSCT, la gestion des suites judiciaires par l'administration, le soutien effectif aux agents, doivent bien sûr être effectués à chaque fois.

Désormais, la Direction Générale doit mesurer la gravité de la situation, ne plus attendre que les incidents se multiplient et prendre immédiatement les dispositions de prévention et de protection pour garantir la sécurité des agents et des usagers. Il faut exiger du Ministre les moyens en emplois et en budget de fonctionnement pour accomplir les missions dans des conditions correctes.

Sans doute l'Administration ne veut pas dévoiler trop rapidement ses plans. Il faudra pourtant bien qu'elle porte à la connaissance des agents et de leurs représentants, tant locaux que nationaux, le contenu des plans triennaux d'adaptation du réseau qui doivent découler des diagnostics locaux qui en disent déjà long.

Qu'espère-t-elle en retardant le plus possible la diffusion de ses orientations ? Peut-être limiter les réactions ? Nous attendons ces informations pour la Meurthe-et-Moselle...

En terme de rémunération, Solidaires Finances Publiques rappelle l'inacceptable blocage du point d'indice depuis 2010 et jusqu'à quand ? Nous vous rappelons que le salaire net des agents de la Fonction Publique d'Etat a diminué de 0,8 % en euros constants entre 2011 et 2012.

Nos salaires baissent, en raison des augmentations des cotisations retraite, en raison de l'inflation annuelle constatée. Pire encore, la DGFIP fait des économies sur le dos des agents.

La mise en place de la prime accueil, d'un montant bien trop faible, de 50€ à 400€, a provoqué la suppression de la prime de campagne IR. Ainsi, bon nombre d'agents sont exclus du dispositif de la prime accueil mais ont perdu la prime de campagne IR, tout en continuant à assurer des missions d'accueil.

La prime d'intéressement, d'un montant bien ridicule, versée tardivement en août au lieu de mai/juin habituellement, est en baisse de 30 € pour soi-disant 2 indicateurs sur 12 non atteints. Cela était à prévoir, des charges de travail constantes avec une nouvelle baisse de moyens humains, c'est surestimer la capacité d'absorption de la charge par les agents qui restent.

Enfin autre sujet, l'harmonisation indemnitaire, qui aurait pu se faire de manière ambitieuse, laisse sur le carreau bon nombre d'agents. Certains qui perdent quelques euros, ne bénéficient pas de la garantie de maintien de salaire car elle est inférieure à 10 € et donc non versée. D'autres qui perdent les IFDD se retrouvent avec un régime indemnitaire en baisse, qui de plus ne prend pas en compte la fiscalisation de leur nouveau régime indemnitaire.

D'ailleurs, comment croire que les nouvelles dispositions relatives à l'indemnisation des frais de déplacement compensera ces pertes dans la mesure où ces frais relèvent du budget de la DDFIP, qui est en baisse tous les ans.

Cette situation amènera très certainement les Directions à prendre des mesures de restriction des déplacements à titre professionnel des agents.

S'agissant de la promotion, c'est la période des vaches maigres. Ainsi, le nombre de postes offerts aux concours pour l'accès au grade d'inspecteur des finances publiques, internes et externes confondus, en 2015, sera aux alentours de 300, alors que nous voulons faire de la lutte contre la fraude fiscale une priorité nationale.

Pour Solidaires Finances Publiques, les conditions de vie au travail ne sont pas négociables. L'Administration a le devoir de répondre aux agents qui, à ce jour, n'ont reçu aucune réponse concrète à leurs attentes.